

Le dénombrement de l'empire fait à la douzième lune (1083) donna les résultats suivants : « La Chine était alors divisée en 23 *tao* ou chemins, savoir : celui du pays de la Cour de l'est, divisé en occidental et en oriental ; celui de la Cour de l'ouest, divisé en occidental et en septentrional ; du Ho Pe oriental et du Ho Pe occidental ; des provinces de Hioung Hing, de Tsin Foug, de Ho Toung, de Houai Nan oriental, et de Houai Nan occidental ; du Tche Kiang oriental et du Tche Kiang occidental, du Kiang Nan oriental et du Kiang Nan occidental ; du King Hou méridional et du King Hou septentrional ; de Tseu Tcheou, de Tch'eng Tou, de Li Tcheou, de Kouei Tcheou, du Fou Kien, du Kouang Nan oriental et du Kouang Nan occidental. A l'est et au sud elle était bornée par la mer ; à l'ouest elle s'étendait jusqu'au pays de Pa Pe, et au nord jusqu'aux trois Kouan ou forteresses ; est-ouest, elle avait 6,485 li d'étendue, et nord-sud 11,620 li ; elle comptait 17,211,713 familles payant tribut, au lieu que suivant le dénombrement qui avait été fait en l'an 1014, elle n'en comptait que 9,955,729, c'est-à-dire que le dernier dénombrement excédait le premier de près de la moitié ¹. »

En 1085, à la première lune, Chen Tsoung tomba malade, et son état empirant il désigna son fils TCHAO YOUNG pour son héritier ; il mourut à la 3^e lune, dans la 38^e année de son âge et la 18^e de son règne.

« Chen Tsoung était un excellent prince, rempli de respect pour ses parents et ses princes, et de bonté pour ses frères et ses sujets ; craintif, doux, sans orgueil et sans faste, il honorait ses ministres et ses officiers ; il fuyait les plaisirs, la promenade et la débauche, et n'aspirait qu'à procurer à ses peuples une paix solide et constante ². » Chen Tsoung pouvait être paré de toutes les vertus domestiques, mais l'historien dira qu'il fut un souverain imbécile, jouet d'un ministre ambitieux et sans scrupules.

L'empereur Tche Tsoung, l'ancien prince Tchao Young, Tche Tsoung. était le sixième fils de l'empereur Chen Tsoung et de la

1. MAILLA, pp. 301-302.

2. MAILLA, p. 304.